



Pour Jacqueline Rouillon, quand on aime la dépense...

L'Audonien enchaîné

... on ne compte pas, on s'endette!



N° 4 – novembre 2013

Journal satirique d'émancipation collective

www.audonien.com

La Chambre régionale des comptes dénonce :

Saint-Ouen, 3^e ville la plus endettée de France !

Consultez l'intégralité du rapport de la CRC sur : www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Commune-de-Saint-Ouen-Seine-Saint-Denis

Le taux d'épargne brut de la ville s'est dégradé depuis 2007, ce qui est à relier avec l'insuffisance persistante de la maîtrise des charges de personnel. Dans le même temps, le niveau d'endettement s'est accru d'un tiers entre 2007 et 2009 lui faisant atteindre des niveaux inquiétants (l'endettement par habitant est deux fois plus élevé à Saint-Ouen que pour les villes de taille équivalente). La ville poursuivant d'importantes opérations d'aménagement urbain, la chambre lui recommande d'en assurer un suivi rigoureux, un aléa d'importance en la matière pouvant entraîner un « sinistre » budgétaire auquel sa situation financière actuelle pourrait difficilement lui permettre de faire face.

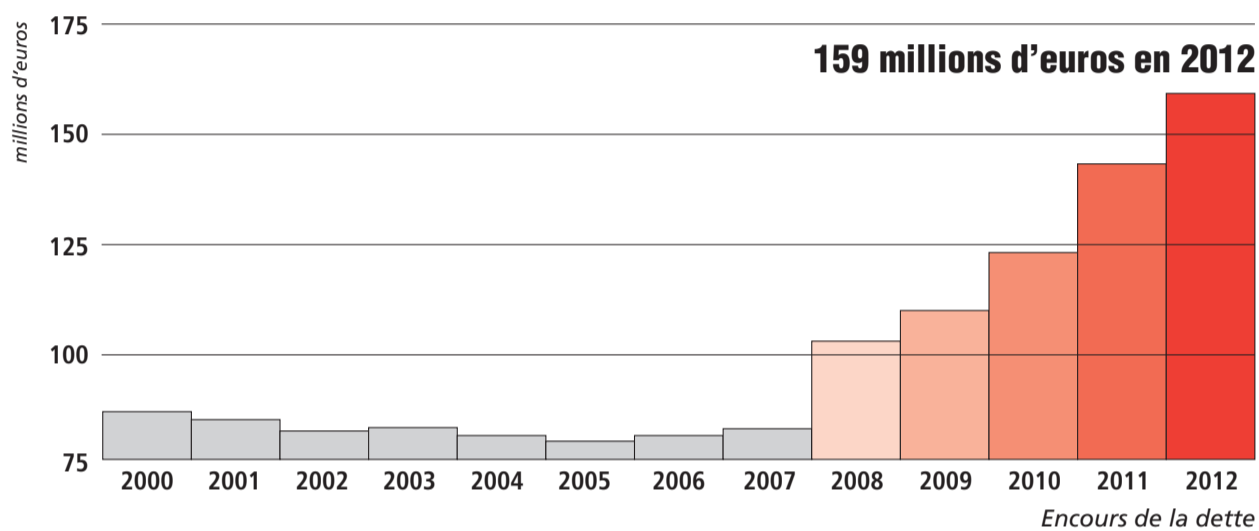
En matière de gestion des ressources humaines, la chambre constate que l'augmentation de 23 % de la masse salariale entre 2004 et 2009, pourtant déjà précédée d'une hausse importante des effectifs en 2003, constitue davantage une logique de moyens qu'une réponse adaptée à des besoins parfaitement identifiés. Elle relève ensuite l'insuffisance des mesures contre l'absentéisme, alors même qu'il s'agit d'un problème identifié depuis longtemps. La chambre souligne également que le temps de travail annuel est inférieur à ce qui est

prévu par la réglementation, les agents de Saint-Ouen travaillant 67 heures de moins que le plancher légal, ce qui engendre un surcoût par an de l'ordre de 2,2 M€, soit l'équivalent du coût de 58 agents travaillant à temps plein. Outre ces problèmes de pilotage des effectifs, la chambre a détecté de nombreuses irrégularités dans la gestion des situations des agents : versement d'une prime informatique de l'ordre de 6000 € par an à des agents, élu d'une autre commune rémunéré à plein temps pour un emploi exercé à temps partiel... L'octroi des logements de fonction donne également lieu à des irrégularités : attribution à des agents dont les fonctions n'y ouvrent pas droit, loyers effectivement réglés anormalement bas, déclaration de l'avantage en nature relatif à ces logements parfois non effectuée. La chambre relève, de surcroît, que certains élus utilisent des véhicules communaux sans délibération les y autorisant, et parfois sans ordre de mission.

Pour ce qui est de l'achat public, la chambre note l'absence persistante d'outils efficaces d'aide à la passation des marchés publics, dans un contexte où peuvent être relevés des irrégularités récurrentes, la plus fréquente étant l'absence de publicité et de mise

L'Évolution de la dette de Saint-Ouen

source JDN (d'après le ministère de l'Économie)



en concurrence des entreprises pour l'attribution des marchés.

L'examen d'une opération immobilière de lutte contre l'habitat insalubre a débouché sur le constat de plusieurs désordres. La vente des immeubles, soit environ 120 logements à réhabiliter, à un opérateur privé a été conclue sans mise en concurrence, la commune enregistrant une moins-value de cession de près de 400000 €. Le promoteur, qui a, au final, rénové entre 66 et 72 logements, les a acquis à un prix unitaire compris entre 19000 et 21000 €, ce qui apparaît faible pour des biens immobiliers, même insalubres, situés en bordure de Paris.

Ce qu'il faut savoir

La capacité de désendettement de Saint-Ouen peut être estimée en 2009 à 11 ans, alors qu'elle se situait à six ans en 2006. La ville a atteint, en 2008, le niveau des 10 années communément considéré comme le seuil d'alerte.

Au total, la situation financière communale est préoccupante, en raison du décalage croissant entre des dépenses de fonctionnement à la dynamique trop peu maîtrisée et des recettes de fonctionnement atones. L'endettement, qui a déjà atteint un seuil critique, pourrait augmenter encore nettement avec le financement des projets d'aménagement à venir.

Pilotage de l'administration municipale

Quelle que soit l'ampleur de l'augmentation des effectifs entre 2004 et 2009, elle est importante, d'autant plus qu'elle succède à une précédente augmentation en 2003, à la suite de la municipalisation de services. Désormais, Saint-Ouen compte un fonctionnaire pour 28 habitants, ratio très supérieur à la moyenne des communes voisines comparables (en 2009, Bondy : un fonctionnaire pour 43 habitants ; Tremblay : un fonctionnaire pour 36 habitants).

Un personnel en souffrance

Alors que la commune admet le caractère préoccupant de l'absentéisme, elle n'est pas en mesure de fournir un tableau fiable de l'absentéisme entre 2004 et 2009. Elle n'a pas davantage formalisé de plan d'action contre l'absentéisme.

Des emplois politiques de complaisance

Un agent a été recruté par contrat le 4 avril 2005. Son contrat a été renouvelé le 4 avril 2008, pour trois ans. Il a perçu un plein traitement pendant les trois années de son premier contrat (soit 2227 € net mensuels), alors qu'il travaillait manifestement à temps partiel, étant adjoint au maire d'une grande commune du même département. Des courriels attestent que cette situation était connue du maire, du DGS et du DRH.

Extraits du rapport de la CRC du 9 mars 2012

Avril 2012

Tout va bien pour madame le maire... À vous de juger !

La Chambre régionale des comptes a rendu son rapport... morceaux choisis :

Endettement par habitant deux fois supérieur à la moyenne, mauvaise gestion du personnel entraînant un surcoût de 2,2 millions d'euros, prime de 42000 euros versée de façon indue à un directeur général des services, recruté aussi de façon indue, élu d'une autre ville payé à temps plein alors qu'il occupe un temps partiel, moins-value de 400000 euros sur la revente de 120 logements (sujet traité sur Canal+ en novembre dernier), pénalité de 700000 euros pour renégociation d'emprunt, surcoût de 6,1 million d'euros pour le foncier ZAC des Docks, surcoût également pour la ZAC de la porte Saint-Ouen, gestion « hasardeuse » de certains projets immobiliers (Ouvrard-Villard et Guilux) paiement d'heures sup' à des gens qui n'en font

pas, attribution de logements de fonction de façon arbitraire, sous estimation des prix des loyers pour certains cadres municipaux, mauvaise gestion municipale de l'OVL, etc.

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive car les gabegies sont légion en Audonie. L'ASOEA et l'opposition alertent les audoniens depuis des années sur les dérives de gestion de cette majorité municipale qui font de Saint-Ouen, commune riche, une ville qui connaît tous les maux d'une commune pauvre : bâtiments publics dégradés, saleté persistante, délinquance, jeunesse livrée à elle-même, ghettoïsation des quartiers, commerces inexistantes, chômage galopant...

Pour nous, le verdict s'impose, une alternance démocratique devra s'opérer en 2014.

Jean Fouquart

Avril 2012

TRIPLE « D » (DETTE, DÉRIVES, DRAME) !

Le rapport de la Chambre régionale des comptes souligne, qu'en dehors du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, « la municipalité ne mène aucune action identifiée de politique de la ville, c'est-à-dire dédiée exclusivement aux habitants des quartiers en difficultés ».

Face à cette situation et faute d'adjoint élu à la politique de la ville, Mustapha Krimat – élu délégué à la Vie associative –, se cache derrière « les acteurs associatifs » et se félicite « d'actions

toujours saluées et signalées ». Alors qui dit la vérité ? L'opposition avec la confirmation du rapport calamiteux de la Chambre ou J. Rouillon et sa majorité qui ne sont fortes que dans l'orchestration et la manipulation de l'opinion à travers l'instrumentalisation des peurs et des réalités audoniennes ?

Or, le premier objectif de la mise en place de la politique de la ville, c'est bien la prévention de la délinquance mais force est de constater qu'à Saint-Ouen, c'est un cuisant échec avec au

bilan municipal, quatre morts et encore un blessé récemment. Rappelons que la loi du 21 janvier 1995 stipule que « le maire est chargé d'assurer des actions de prévention de la délinquance et de lutte contre l'insécurité dans sa commune ».

Audoniennes, Audoniens, disons stop à ce déni de réalité, ne leur donnons plus le droit d'enterrer nos enfants. Ils sont coupables d'être responsables ! Ouvrez les yeux et virez-les.

Wahiba Zedouti

Transfuges... ou agents doubles !

L'art de la guerre pour les communistes durant des décennies a été la dissimulation de la vérité et l'infiltration.

Cette règle de survie de tous les régimes autoritaires n'échappe pas à notre ville. Nous n'avons pas oublié comment en 2008 l'ancien responsable des associations, Mamadou Keita, avait joué le rôle d'une opposition dite de gauche, comme à une autre époque un certain Éric Pereira, afin d'éviter une hémorragie électorale pouvant créer l'alternance avec William Delannoy.

Depuis, notre gourou associatif est passé chez les Verts, réalisant par la suite un coup « d'état » politique. Plus écolo que lui, tu meurs... de rire !

À Saint-Ouen, l'écologie restera un doux rêve, avec un « incinéro-quar-

tier » sur les Docks et un agent infiltré, un pied dans l'opposition et l'autre dans la majorité, afin d'appeler entre chaque second tour d'élections à voter Jacqueline Rouillon.

Avec Mamadou, la bérézina idéologique est garantie. Pouvons-nous nous en réjouir, comme le fait un très proche du maire, expert en manipulations et soumissions politiques, vous savez celui qui n'est plus vraiment aux affaires mais qui en fait encore... surtout immobilières !

Le PS audonien vient de désigner comme co-président de groupe un ancien dignitaire communiste en la personne de Karim Bouamrane. La suite logique d'un ralliement au PS passe d'abord par un reniement de son passé communiste et ensuite c'est la « liste d'union » qui rime toujours



avec renoncement pour les élus socialistes !

J'ai hâte d'être en 2014... pas vous ?

William Delannoy

LA SCANDALEUSE LETTRE DU MAIRE !

Ne sommes-nous que des demeures pour n'avoir qu'une lettre ouverte signée Jacqueline Rouillon et n'engageant que sa majorité municipale...

Dans laquelle les journalistes ne seraient mauvais que lorsqu'ils écrivent que notre ville est devenue le Bronx et que les Audoniens vivent un véritable enfer au quotidien ! Ont-ils vraiment tort ? Oui forcément, quand ils décrivent ce que vous niez et tentez de cacher depuis tant d'années.

Vous n'êtes vraiment pas à la hauteur de ce que la population attend du 1^{er} magistrat, qui doit plus aux audoniens qu'un simple bout de papier qui n'est qu'un écran de fumée de communication bon marché, affirmant la mise en place de solutions qui n'existent que dans votre imaginaire et que vous n'avez jamais mises en œuvre sur notre ville.

Depuis des années les Audoniens sont seuls face à la dégradation de nos quartiers, seuls face à ces cagoules, seuls dans leurs halls d'immeubles occupés, seuls à voir leurs enfants grossir les rangs des dealers, toujours seuls quand votre « Saint-Ouen Habitat » et votre « SEMISO » sont aux abonnés absents, et vraiment seuls quand vous refusez la mise en place de la vidéo-tranquillité dans l'espace public pour concourir au travail des enquêteurs et de la justice afin d'endiguer les trafics de drogues.

Pourquoi une telle obstination ? Qui voulez-vous réellement protéger ? Les dealers, sûrement, et ils le savent, mais alors au détriment d'une population en souffrance.

En 2014, je ferai un autre choix... celui de protéger vraiment les Audoniens !

WD

La légion du déshonneur

La France serait donc si mal en point pour réduire un Ordre, créé par Napoléon Bonaparte afin de reconnaître ceux qui ont honoré la Nation, en une récompense de « fête foraine ».

La France serait donc si mal en point pour réduire un Ordre, créé par Napoléon Bonaparte afin de reconnaître ceux qui ont honoré la Nation, en une récompense de « fête foraine ».

J'ai de la peine pour ceux qui l'ont vraiment méritée quand je vois ce qu'elle est devenue au fil du temps. Une distinction juste pour « les copains d'abord » !

Cette décoration, que vient d'obtenir Jacqueline Rouillon, lance un discrédit sur les motivations de cette attribution tant les Audoniens subissent sa politique.

Pour nous, citoyens qui dénonçons depuis des années les préemptions, spoliations, intimidations, capta-



tions, condamnations, collusions, manipulations, obstructions, indignations, régressions, désinformations, précarisations, paupérisation, ghettoïsation, agressions, dégrada-

tions, occupations, instrumentalisations, divisions, ... tant de maux qui touchent au quotidien les Audoniens, quel honneur peut-on avoir, madame la ministre, quand le 1^{er} magistrat décide de construire des habitations au pied d'un incinérateur de déchets ? Quand notre ville est classée parmi les plus dangereuses et les plus endettées de France. Peut-on décorer de cet Ordre un tel désastre social et bientôt environnemental ?

Pour certains, la fin justifiant les moyens, l'Écologie politique n'est donc pour vous qu'un mensonge de plus au service de vos ambitions. Madame Duflot, votre distinction rime pour nous avec incinération, pollution, cancérisation et trahison idéologique, mais sûrement pas avec opposition !

En 2014, la rime sera « sanction » !

WD

Un sourire... qui en dit long !

Dans le numéro précédent, un certain Pierre obtient une réponse que je n'avais pas eue lors du dernier conseil municipal (voir la vidéo sur audonien.com) à moins que Jacqueline Rouillon, après avoir lu ma tribune « La Scandaleuse lettre du maire », tente une nouvelle pirouette pour justifier son refus d'utiliser la vidéosurveillance, au seul motif fallacieux d'être « perplexe » sur les résultats escomptés.

Alors Pierre ou William répond à nouveau au 1^{er} magistrat. Ces groupes de dealers ne sont pas mobiles, ils ne se cachent plus et sont en stationnement permanent. Oui, ces trafiquants sont très connus de la police, souvent arrêtés, ils sont rarement condamnés par manque de preuves. Voilà l'une des utilités de la vidéosurveillance car, pour la police, c'est essentiel

madame. Celle-ci permet ensuite à la justice d'instruire à charge contre les dealers et de passer de la « connaissance » des auteurs à leur « incarcération ». Votre déclaration et vos analyses sont pathétiques et inadaptées à la réalité de notre ville ainsi qu'à la souffrance des Audoniens face à cette véritable occupation.

Vous appréciez plus les caméras des médias pour améliorer votre image que celles qui améliorent notre cadre de vie, voilà notre réalité...

Nous savons Pierre ou moi, qui se cache réellement derrière votre sourire : un clan, un système, une bande mais sûrement pas une majorité municipale au service des Audoniens. Pour cela il faudra attendre 2014 !

Prochaine tribune : La drogue c'est aussi ailleurs !

WD

PAUL PLANQUE... UNE MÉMOIRE À TRI SÉLECTIF

Décidemment madame le maire et son premier adjoint ont la vie dure. Lors du conseil municipal du 12 janvier, ils essuient le camouflet de l'élection des délégués à Paris Métropole ! Le 2 mars, après moult tractation, ils réussissent à reprendre le contrôle de la situation en obtenant la démission du titulaire, ce qui oblige le conseil à revoter, ce n'est visiblement pas très grave, on s'arrogue le concours des élus socialistes et le tour est joué, madame le maire a sa place de titulaire ! Bel exemple de démocratie ! Madame le maire a eu chaud !

Quant aux Socialistes... courage !

Ce même 2 mars, madame le maire et son premier adjoint sont

encore sortis de leurs gonds, tout simplement parce que les élus de l'ASOEA demandent à M. Planque de faire profiter les Audoniens de son expérience d'élus dans le Sud de la France où, de 2002 à 2006, il était parmi les opposants à l'installation

d'un incinérateur à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et d'expliquer pourquoi un incinérateur représenterait là bas un risque pour la population, tandis qu'à Saint-Ouen il serait inoffensif ?

Nous sommes désolés que madame le maire et les élus communistes considèrent ces questions comme des attaques sur la vie passée des élus, alors qu'il s'agit tout simplement de leurs engagements politiques et de leur responsabilité dans un passé proche, mais nous continuerons à poser toutes les questions relatives à la vie des Audoniens, que ce soit sur des questions de santé publique de cette importance, comme dans tout autre domaine.

Lias Kemache



La Pravda à l'honneur !

Nous avons appris que le journal du régime en place vient de recevoir le prix Cap'Com,

Attribué par l'association des journalistes territoriaux qui regroupe des communes de gauche et de droite, chargées, dans leurs villes respectives, d'embellir la politique du maire et de faire croire à la population locale que tout va bien.

Ces chantres de la propagande, toutes couleurs confondues, ont donc primé notre journal local de « lauréat 2012 » pour son impact qualitatif journalistique sur une population audonienne qui préfère le jeter à la poubelle plutôt que de voir sur chaque page le sourire de circonstance d'un maire qui, dans la vraie vie, rase les murs de sa ville quand elle daigne s'y déplacer.

Se complimenter, se primer entre amis, se féliciter d'être à la solde de son employeur, voilà leur satisfaction affichée ! Nos pseudos rédac-chefs s'autoproclament donc « les garants » de la désinformation municipale. Un genre de mercenaire du verbe pour une information contrôlée.

À quand une association d'élus impliqués pour malversations ou prises illégales d'intérêts afin de primer celui ou celle qui aura fait la plus belle dépense inutile et mis en péril les finances municipales ? Saint-Ouen pourrait être la ville organisatrice ! Une façon de mettre à l'honneur l'ensemble des élus, fiers d'appartenir à cette majorité et de soutenir depuis des années cette belle politique locale et son premier magistrat !

WD

Attention! La clôture des inscriptions sur les listes électorales, c'est le 31 décembre 2013 !...

Associations... un tri sélectif politique !

L'attribution des subventions aux associations soulève quelques interrogations.

L'association « Pause-café », qui accompagne les personnes en grande difficulté, n'a pu bénéficier d'une subvention municipale en 2012, sa demande ayant étrangement disparu, malgré la remise en main propre de son dossier à l' élu en charge des associations, M. Krinat (PCF).

La mairie semble ignorer les associations qui refusent de se soumettre au « flicage » de ses adhérents, à la soumission politique de ses présidents, tandis que la ville finance grassement des associations amies qui utilisent l'argent public pour faire l'apologie du maire.

Je préfère le soutien aux associations qui suppléent les carences de la municipalité dans le domaine social plutôt qu'à celles chargées de travestir la

réalité audonienne par allégeance idéologique.

Pause-café, implantée sur l'ensemble de la ville, avec ses 180 adhérents et près de 2000 visites annuelles, apporte aux Audoniens en difficulté l'écoute, le soutien et le suivi de leurs dossiers.

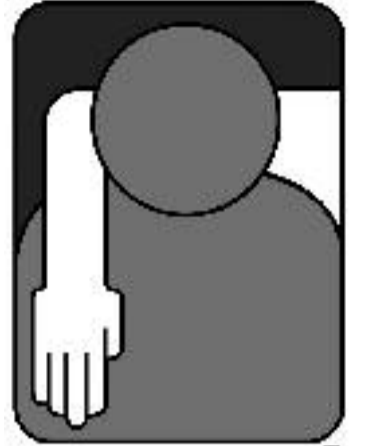
Cette structure, qui revendique depuis quatre ans sa totale indépendance, a résisté aux manœuvres d'étouffement du responsable en charge des associations, M. Touzet, ancien élu (PCF) et maintenant cadre municipal.

L'opposition demande des comptes sur les réels besoins du tissu associatif, le respect de leur indépendance morale et intellectuelle, et l'arrêt de toute discrimination d'ordre politique.

Mais, à Saint-Ouen, est-ce possible ? Pour 2014, je m'y engage !

William Delannoy

PAUSE



CAFÉ



Octobre 2012

En période de crise, comment dépenser vos millions

Dernier conseil Municipal, au menu d'un ordre du jour long comme une liste de courses de rentrée scolaire, on a pu entendre un beau plaidoyer d'un élu PC sur la jeunesse. Un peu plus tard fut voté le budget prévisionnel pour le déménagement du CASO rue des Rosiers, qui, ajouté au prix d'achat nous fera dépasser la modique somme de 20 millions d'euros, voire 25 ! Ils ne sont pas à quelques millions près, ce sont les nôtres ! Le PS et les verts se sont prononcés pour, comme souvent, loin de leurs déclarations en privé. Désolante « solidarité » ! Le matin même, deux enfants de la maternelle Vallès « s'échappaient » de leur école pour une balade impromptue, avant d'être retrouvés par des adultes, les parents ont porté plainte.

Quel rapport ? C'est simple, depuis

des années, les parents d'élèves demandent que soit sécurisé l'établissement car la maternelle et le primaire sont dans deux bâtiments distincts se faisant face, mais gérés par une seule gardienne. Après plusieurs événements similaires dans le passé, les parents demandent la création d'un poste d'accueillant-surveillant, (qui existait avant d'arriver en fin de contrat il y a deux ans), à l'usage très efficace mais en vain ! Leur demande de révision du système d'accès à la maternelle et d'aide financière pour une classe de grande section (qui doit faire un séjour en classe découverte), restent aussi sans réponses. Alors, rigueur ou géométrie variable dans la gestion municipale ? Bonne nouvelle, il ne leur reste que deux ans...

Cyrille Plomb

Décembre 2012

La drogue, c'est aussi ailleurs !

Une ville du 92 a fait parler d'elle sur les problèmes de trafics de drogues. Son maire a osé, dès le début, prendre le phénomène à bras le corps, pas comme chez nous !

Il a écouté et entendu les doléances de ses administrés, consulté et mobilisé ses services afin de lutter contre toutes les formes d'incivilités qui pourrissent le quotidien des habitants avec les occupations et dégradations des parties communes d'immeubles, engendrant des nuisances sonores, des troubles à l'ordre public, injures en tous genres, insultes et représailles sur le voisinage, allant jusqu'aux menaces de mort sur les agents communaux. La réaction a été immédiate.

L'organisme HLM du 92, sous l'impulsion du maire, a porté plainte contre les individus auteurs de ces multiples

délits et la ville s'est dans le même temps portée partie civile. La cour d'appel de Versailles a ordonné l'expulsion des familles dont les enfants avaient été identifiés comme les auteurs des faits reprochés. Par cette action, le maire de Boulogne n'a pas voulu abandonner sa population aux seules « lois de la jungle », il a donné un signe fort à ses habitants en montrant que la loi reste du côté des honnêtes citoyens et pas des faiseurs de troubles. Il n'a pas instrumentalisé à la Jacqueline Rouillon sa population comme bouclier politique.

Dans notre ville, nous avons besoin de pas grand-chose pour vivre mieux. En 2014, je serai là pour vous, j'espère que vous serez au rendez-vous, pour avoir tout simplement... « un vrai maire pour Saint-Ouen » !

WD

Décembre 2012

Quand Madame visite ses quartiers...

Madame Rouillon, telle la reine-maire, a parcouru le quartier Garibaldi-les Puces, en tête de sa cour, honorant ainsi au moins, une de ses « cent propositions ». Dans son journal de propagande, où son portrait souriant trône toutes les deux pages, elle se félicite du chemin parcouru !

Désolés de freiner votre enthousiasme mais nous, nous vivons dans ces quartiers ! La rue Vallès, à nouveau éventrée par des travaux faits dans des conditions inacceptables et dangereuses, aux heures où elle est empruntée par des écoliers ? Des engins de chantier stockés sur le parvis de l'école qui l'envahisse et mettent en danger une fois de plus nos enfants ? La rue Paul-Bert décapée et rebouchée en dépit du bon sens, des « marchands » qui colonisent outrageusement l'espace public (comme rue Vallès) et empêchent encore et toujours les riverains de circuler sans entrave ni danger ?

Rue des Rosiers, c'est l'activité du Marché qui bloque la libre circulation des véhicules, quand la plate-forme logistique de livraison initiale se voit transformée d'un coup de baguette magique en parc d'exposition ! Quant à Mazeau, le ferrailleur, que sont devenues vos paroles du 30, rue Paul-Bert d'avant les cantonales et votre engagement à faire, par décret municipal, limiter le tonnage des camions ? La liste pourrait s'allonger mais le nombre de mots nous étant compté, souffrez d'apprendre chère madame, (permettez que je vous appelle « chère ») que nous sommes et resterons des électeurs, pas des sujets !

Pascal Daussat



Engageons-nous pour Saint-Ouen

COMITÉ DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE WILLIAM DELANNOY

Je soutiens la liste conduite par William Delannoy *Vivre Saint-Ouen en toute liberté*

Madame, monsieur, mademoiselle

Profession

Adresse

Téléphone

Adresse électronique

Je rejoins le comité de soutien pour la candidature de William Delannoy OUI NON

J'accepte que mon nom soit éventuellement publié OUI NON

Signature :

Merci de nous retourner ce document par courrier à :
William Delannoy 73, rue Albert-Dhalenne 93400 Saint-Ouen

Mars 2012

Un maire comme je les aime !

L'abandon de la morale dans notre système sociétal engendre l'abandon de toute action des adultes face à la réalité de la vie. Cet état de fait permet aux élus et autres bienpensants de se défaire de toutes responsabilités liées à leurs fonctions, encourageant nos concitoyens au rejet de toutes formes de civisme, nous entraînant tous dans le « chacun pour soi ».

Prenons le cas de ce brave maire de la commune de Cousoire dans le Nord, qui a osé remettre les choses à leur place en claquant la joue d'un ado mal éduqué et un brin menaçant. Plaintes de parents (bien mal inspirés) et notre système médiatico-judiciaire fait le reste. La bêtise et l'agressivité du gamin récompensées. Notre maire, lui, est vilipendé et ensuite condamné par un magistrat très progressiste. Cette gifle qui se voulait pédagogique devient donc un délit tandis que les insultes et menaces deviennent le bon droit !

J'ai pris quelques baffes de profs à Michelet, de moniteurs à Clairvaux et de mes parents, elles m'ont peut-être permis de ne pas finir au coin d'une rue à dealer, ni d'avoir bénéficié d'un emploi fictif ou d'une prise illégale d'intérêts !

Si nous avons eu en mairie, à Saint-Ouen, ce brave M. Boisart et ses principes, peut-être que la vie dans nos quartiers serait plus digne pour nos jeunes et le reste de la population. Ensemble préparons les prochaines élections... réhabilitons la claqué électorale et la gifle démocratique pour commencer !

William Delannoy

Février 2012

À Saint-Ouen, le petit commerce ne connaît pas la crise...

Malgré un contexte économique défavorable, un nouveau supermarché de la drogue vient d'ouvrir ses portes cité Blanche.

Cette tribune libre permettant d'exprimer l'avis des Audoniens, la parole est donnée à un collectif de voisins du quartier Cipriani :

« Le commerce de proximité est bien vivant à Saint-Ouen... » Une preuve ? Malgré l'absence totale d'initiative municipale dans ce domaine, malgré le manque d'encouragement manifeste des patrouilles de police, malgré un contexte économique défavorable, un nouveau supermarché de la drogue vient d'ouvrir ses portes cité Blanche. À deux pas du métro de la mairie, ouverte de 17 h à 1 h du matin, 7 jours sur 7, cette antenne accueille discrètement petits et grands, audoniens et parisiens en manque. Des produits de qualité et d'origines diverses, des vendeurs sympathiques et rapides

(bien que peu bavards), un service permanent de guetteurs postés boulevard Jean-Jaurès et rue Cipriani qui vous renseigne cordialement sur la marche à suivre.

Et tout cela, sous les fenêtres d'élus de la majorité qui n'ont pourtant rien fait pour soutenir le projet.

À ce propos, M. Planque pourra-t'il nous dire ce qu'il compte faire lors du vote du budget ? Quelles dépenses sont prévues concernant ces (très) jeunes entrepreneurs ?

En attendant la réponse, saluons ce souffle retrouvé qui redonne vigueur et espoir à notre ville en pleine expansion. Qui sait, peut-être aurons-nous la chance d'avoir également un autre point de vente digne de ce nom dans le futur quartier des Docks ? La question est entre les mains de Jacqueline Rouillon et du préfet, Christian Lambert...

Brigitte Zucchiatti



Juin 2012

Ne pas être candidat... à tout !

Beaucoup d'entre vous s'étant étonné de ne pouvoir voter pour William Delannoy aux élections législatives, je m'en explique : étant le seul élu que le Maire censure en période électorale, je m'exprime après l'élection afin d'éviter les faux arguments et directives qui, vous l'avez compris, ne sont mis en place que pour bâillonner la vraie opposition municipale.

Les élections législatives sont par principe des scrutins où les électeurs choisissent une majorité parlementaire pour soutenir l'action du gouvernement et du Président élu. C'est le moment où les appareils politiques font entendre leurs musiques afin d'attirer les suffrages de leurs électeurs respectifs, de gauche, du centre ou de droite.

M'étant écarté des intrigues de partis et autres querelles de personnes pour

me consacrer totalement à vous et à mon rôle d'élus d'opposition rassemblant des Audoniens de toutes tendances politiques qui souhaitent préparer une véritable alternance politique locale, j'ai renoncé à une participation de principe ou de témoignage dans ce contexte de division... J'ai fait le choix de conserver mon indépendance, celui d'être libre pour Saint-Ouen et non de satisfaire mon égo pour une carrière nationale. Ma seule ambition est d'apporter des réponses locales aux problèmes que vous rencontrez dans votre quotidien sur notre ville et de vous réunir autour d'un vrai projet municipal, avec Marina Venturini et toute mon équipe.

Pour moi, le changement c'est maintenant... pour 2014 !

WD

Avril 2012

À Saint-Ouen, on dépense d'abord, on compte après !

Lors du conseil municipal du 30 janvier 2012, figurait à l'ordre du jour une délibération concernant l'installation dans la salle du conseil d'un dispositif d'audioconférence et de vote électronique. Avant de s'engager, les élus d'opposition ont souhaité connaître le coût de cet équipement afin de décider si une telle dépense se justifiait en période de crise (rappelons que la ville avait déjà dépensé 110 000 euros pour un système sans fil il y a cinq ans...). En l'absence d'éléments chiffrés précis, ils ont refusé de voter cet investissement que la majorité PC/PS/Verts n'a pas hésité à approuver. Le matériel, installé dès la séance suivante, s'est avéré défectueux à tel point que le maire a dû rétablir le mode d'expression traditionnel à main levée ! Alors M. Planque, il ne suffit pas d'invoquer le désengagement de l'État pour justifier votre difficulté à boucler le budget de la ville. Il faut aussi respecter l'argent du contribuable que vous dépensez dans des futilités comme ce système de vote électronique qui en définitive a coûté 40 000 euros.

Nous aurions pu continuer à lever la main pour voter et consacrer ainsi 40 000 euros supplémentaires à l'éducation, la sécurité ou le logement !... Rappelons que la ville a été épinglée par la Chambre régionale des comptes qui pointe un endettement atteignant « des niveaux inquiétants » et demande un suivi rigoureux de certains postes afin d'éviter « un sinistre budgétaire ». Si pour la France le changement c'est maintenant, pour Saint-Ouen, c'est 2014 !

Marina Venturini

Soutenez la campagne municipale

de la liste conduite par William Delannoy *Vivre Saint-Ouen en toute liberté*

Je souhaite faire un don de 20 euros 50 euros 100 euros Autre

Pour répondre aux obligations légales en matière de financement des campagnes électorales, votre chèque doit obligatoirement être libellé à l'ordre de : « **Mandataire financier M. Henri DELANNOY** »

Pour information, les dons effectués par chèque sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % de leur montant (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Les dons effectués en espèces ne sont pas déductibles. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne

doit être versé par chèque. Chaque don fait l'objet d'un reçu délivré par le mandataire financier.

L'article L. 52-8 du code électoral précise que les dons consentis par une personne physique identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4600 €.

Signature :

Merci de nous retourner ce document par courrier à :
William Delannoy 73, rue Albert-Dhalenne 93400 Saint-Ouen

Retrouvez-nous à la permanence de campagne :
10, avenue Gabriel-Péri 93400 Saint-Ouen – Tél. : 01 58 61 32 36

Rejoignez mes amis sur Facebook :
« Saint Ouen avec William Delannoy »